Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série C

C/2023/917

22.11.2023

Résumé des décisions de la Commission européenne relatives aux autorisations de mise sur le marché en vue de l'utilisation et/ou aux autorisations d'utilisation de substances énumérées à l'annexe XIV du règlement (CE) nº 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

[publié en application de l'article 64, paragraphe 9, du règlement (CE) nº 1907/2006 [1]]

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(C/2023/917)

[1] JO L 396 du 30.12.2006, p. 1.

Décision d'octroi d'autorisation

Référence de la décision ([1])	Date de la décision	Dénomination de la substance	Titulaire de l'autorisation	Numéro de l'autorisation	Utilisation autorisée	Date d'expiration de la période de révision	Motivation de la décision
C(2023) 7574	15 Novembre 2023	4-(1,1,3,3-Tétraméthylbutyl)phénol, éthoxylé («4-*tert*-OPnEO») N° CE: N° CAS: 4-Nonylphénol, ramifié et linéaire, éthoxylé (4-NPnEO) N° CE: N° CAS:	Phadia GmbH, Munzinger Strasse 7, 79111 Freiburg, Allemagne Thermo Fisher Scientific Baltics UAB V.A.Graiciuno 8, LT-02241 Vilnius, Lituanie	REACH/23/32/0 REACH/23/32/1	4-*tert*-OPnEO en tant que composant de solutions tampon aux fins suivantes: 1) la production de protéines purifiées (pour pouvoir procéder à l'extraction cellulaire, à la purification chromatographique et à l'échange de solvants); et 2) les essais de contrôle de la qualité en cours de processus et à la fin de celui-ci; destinées à être utilisées comme réactifs de laboratoire dans la recherche et le développement scientifiques et dans des applications de diagnostic in vitro	4 janvier 2033	Conformément à l'article 60, paragraphe 4, du règlement (CE) n° 1907/2006, les avantages socio-économiques l'emportent sur les risques qu'entraîne l'utilisation de la substance pour la santé humaine et pour l'environnement et il n'existe pas de substances ou de technologies de remplacement appropriées.
			Thermo Fisher Scientific Baltics UAB V.A.Graiciuno 8, LT-02241 Vilnius, Lituanie	REACH/23/32/2	4-NPnEO en tant que composant de solutions tampon aux fins suivantes: 1) la production de protéines purifiées (pour pouvoir procéder à l'extraction cellulaire, à la purification chromatographique et à l'échange de solvants); et 2) les essais de contrôle de la qualité en cours de processus et à la fin de celui-ci; destinées à être utilisées comme réactifs de laboratoire dans la recherche et le développement scientifiques et dans des applications de diagnostic in vitro		
			Phadia GmbH, Munzinger Strasse 7, 79111 Freiburg, Allemagne Brahms GmbH, Neuendorfstrasse 25, 16761 Hennigsdorf, Allemagne	REACH/23/32/3 REACH/23/32/4	4-*tert*-OPnEO utilisé dans l'enrobage d'un récepteur des hormones stimulant la thyroïde sur des articles utilisés comme composants de systèmes de réactifs de diagnostic in vitro		

([1]) La décision est disponible sur le site web de la Commission européenne à l'adresse suivante: Authorisation (europa.eu).